



**PHARMACIE  
DU CENTRE HOSPITALIER  
DE CHÂTEAUDUN**

**HORAIRE D'OUVERTURE :  
DU LUNDI AU VENDREDI  
8H30-17H00**

**02 37 44 40 60**

**PREPAPHARMACIE  
@CH-CHATEAUDUN.FR**

**ROUTE DE JALLANS  
28200 CHÂTEAUDUN**

**WWW.CH-CHATEAUDUN.FR**



**Centre Hospitalier  
de Châteaudun**

# RÉTROCESSION



**PHARMACIE  
HOSPITALIÈRE**

# RÉTROCESSION DE MÉDICAMENTS

aux patients ambulatoires

## Étape 1

À mon arrivée au Centre Hospitalier de Châteaudun, je me rends au guichet pour m'enregistrer.

A l'aide de la borne présente dans le hall, je signale mon arrivée en choisissant comme motif de ma venue «CONSULTATION», je récupère mon ticket numéroté.



Je m'installe dans l'espace d'attente. Je surveille l'appel de mon numéro par un guichet sur les écrans présents.

L'agent du guichet me demandera :

ma carte vitale

ma carte de mutuelle



## Étape 2

Je me rends au guichet de la pharmacie pour récupérer mes médicaments, muni.e :

du bon de circulation qui m'a été remis par l'agent du guichet à mon arrivée, lors de mon enregistrement

CENTRE HOSPITALIER		N° F31852 20050602			
BON DE CIRCULATION					
COORDONNATEUR EXTÉRIEUR DO					
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES					
Nom	MEDICAMENTS	Devenir	pp		
Sexe	M	CESSIONS EXTERNES	Particulier		
Particulier	MALADE	Nom (P.)			
	Malade	Sexe	MASCULIN		
		Adresse			
Prénoms					
Adresse A.T.					
Employeur		Téléphone			
Coordonnées des proches		Praticien			
		Qual. Titulaire			
COUVERTURES					
Ass. Mal.		N° B.S.I.	LIW00		
Assuré		Assuré (N)			
Assuré		N° adhérent			
ACTES RÉALISÉS					
Date	UF autorisée	Code acte	Coefficient	SB-FRANCE	Praticien
En rapport avec l'ALD				OUI	NON
Bénéficiaire de P-RS				OUI	NON
Affilié à la				OUI	NON
Commentaire pour le bureau des consultations externes					
CE DOCUMENT NESEST PAS UNE QUITTANCE ET NE DONNE DROIT A AUCUN REMBOURSEMENT					
Validé à compter de la date des consultations externes par le patient					

ET

de l'original de l'ordonnance remis par le médecin

